



# **RAPPORT DE L'ATELIER PREPARATOIRE A LA PRODUCTION DE L'ETAT DES AIRES PROTEGEES D'AFRIQUE CENTRALE (EDAP 2017)**



**25 - 26 Janvier 2017**

**Hôtel Résidence La Falaise, Douala, Cameroun**

## Sommaire

	<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	<b>03</b>
<b>I</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>04</b>
<b>II</b>	<b>CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTIVITE</b>	<b>04</b>
<b>III</b>	<b>DEROULEMENT DES TRAVAUX</b>	<b>05</b>
<b>IV</b>	<b>SYNTHESES DES RESULTATS ATTEINTS</b>	<b>12</b>
<b>V</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>14</b>
<b>VI</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>15</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	Activité Génératrice de Revenus
AP	Aires Protégés
BAT	Biodiversity Assessment Tool
BM	Banque Mondiale
BNS	Basic Necessities Survey
BO-CHF	Boîte à outil d'atténuation des conflits homme-faune
CC-EdAP	Comité Consultatif de l'EdAP
CIFOR	Center for International Forestry Research
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
EdAP	Etat des Aires Protégées
EDF	Etat des Forêts
EoH	Enhance our Heritage
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IMET	Integrated Management Effectiveness Tool
NRTG	Natural Resources Governance Tool
ODK	Open Data Tools
OFAC	Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale
PACO	Programme Afrique Centrale et Occidentale
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
PAMETT	Protected Areas Management Effectiveness Tool
PANE	Plan d'Action National pour l'Environnement
PE	Plan d'Exécution
PG	Plan de Gestion
PNFB	Plan National Forêt et Biodiversité
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTAB	Plan de Travail Annuel Budgétisé
PTF	Partenaire Technique et Financier
RAPAC	Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
RAPPAM	Rapid Assessment of Protected Areas Management
RDC	République Démocratique du Congo
SIG	Système d'Information Géographique
SMART	Spatial Monitoring and Reporting Tool
SNCB	Stratégie Nationale pour la Conservation de la Biodiversité
SPANB	Stratégie et Plan d'Action National sur la Biodiversité
TdR	Termes de Référence
TEEB	The Economics of Ecosystems and Biodiversity
TNS	Tri National de la Sangha
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
WCS	Wildlife Conservation Society
WRI	World Resources Institute
WWF	World Wide Fund

## 1. INTRODUCTION

Du 25 au 26 Janvier 2017 s'est tenu à Douala, dans la salle de conférence de l'Hôtel Résidence La Falaise, l'atelier préparatoire à la production de l'édition 2017 de l'«Etat des Aires Protégées» (EdAP) d'Afrique Centrale. Conjointement organisé par l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) et le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) grâce au soutien financier du Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN-PACO/BIOPAMA) à travers le programme BIOPAMA, cet atelier avait pour but de :

- Finaliser les termes de référence du Groupe de Travail EdAP et constituer le Groupe de Travail de l'Etat des Aires Protégées d'Afrique Centrale (GT-EdAP-17)
- Former le Comité Consultatif de l'EdAP (CC-EdAP), identifier les membres du Comité Scientifique et de relecture
- Déterminer le thème central de l'EdAP N°2 (Thème EdAP et sous thèmes, structuration ouvrage)
- Etablir la feuille de route, définir les termes de collaboration, la méthodologie et les moyens à mettre en œuvre pour la production de l'EdAP N°2 (proposition de budget pour opérationnalisation de la feuille de route : ateliers, réunions Groupe de Travail, animation, coordination, suivi auteurs).

L'atelier a été modéré par Raymond ONANA. La liste des participants est jointe en annexe.

## 2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTIVITE

Depuis 2005, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et ses partenaires techniques et financiers éditent plus ou moins tous les deux ans, un «Etat des Forêt» (EDF) d'Afrique Centrale, destiné à fournir aux acteurs du secteur une «vue synthétique et détaillée de la situation du massif forestier tropical d'Afrique Centrale».

En 2015, la COMIFAC et l'OFAC se sont associées au RAPAC pour éditer un «Etat des Aires Protégées» avec l'aide de plusieurs partenaires techniques et financiers traditionnels (UE, CIRAD, CIFOR, FRM, UCL, GIZ, WCS, WWF). Ce premier EdAP-15 était avant tout descriptif. En effet, au-delà d'un unique chapitre

analytique introductif, on y trouvait 10 monographies nationales des AP (Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, RD Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tome-et-Principe et Tchad), ainsi qu'une proposition de plan stratégique pour les AMP d'Afrique Centrale.

Suite à cette première publication, une nouvelle parution est programmée par l'OFAC pour 2017, toujours en coédition avec le RAPAC, et avec le soutien d'un maximum de PTF. Dans cette perspective, les éditeurs souhaitent tirer les leçons de la première édition pour innover en termes de contenu, en respectant un principe éditorial fondamental, à savoir : répondre au mieux aux besoins des acteurs du secteur des aires protégées, notamment ceux des niveaux national, régional et global. Pour cela, ils ont adopté pour l'EdAP-17 une approche thématique qui consiste à fournir aux lecteurs de l'EdAP-17 un panorama comparatif des outils et méthodes de gestion des aires protégées employés dans les 10 pays de la zone COMIFAC. Pour éditer cet EdAP-17, l'OFAC et le RAPAC sont convenus de la création d'un Groupe de Travail (GT-EdAP). L'atelier qui a regroupé la majorité des parties prenantes intéressées à la publication de l'EDAP-17 les 25 et 26 Janvier à Douala devait donc permettre de constituer ce Groupe de Travail, et de produire sa feuille de route pour la rédaction et la publication du prochain numéro de l'EdAP.

Le présent rapport rend compte du déroulement de cet atelier en reprenant les points saillants des présentations et des échanges lors de la session introductive, les leçons qui ont émergé du partage des échanges entre les participants, les résolutions issues des travaux en groupes, ainsi que les recommandations formulées.

### 3. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Etalés sur deux jours, les travaux de l'atelier ont été articulés autour de quatre sessions principales, à savoir :

- la cérémonie d'ouverture ;
- la session introductive ;
- les travaux en groupes ;
- les plénières pour la restitution des travaux en groupes.

#### 3.1. Session d'ouverture

Après la présentation individuelle des participants, la parole a été donnée au Secrétaire Exécutif qui, dans un premier temps, a tenu à remercier les participants d'avoir accepté l'invitation à participer à cet atelier préparatoire de production de

l'EdAP-17. Inscrivant son propos dans une perspective long terme, il a souhaité voir l'EdAP devenir :

- i. une publication de référence, éditée sur une base régulière et qui présente l'état des aires protégées d'Afrique Centrale ;*
- ii. un outil d'aide à la décision utile et opérationnel qui réponde aux besoins de ses lecteurs ;*
- iii. le résultat d'un processus d'élaboration participatif et inclusif qui bénéficie en amont de la contribution des praticiens qui sont les acteurs dans les pays concernés par la gestion efficace et efficiente des aires protégées d'Afrique Centrale.*

### **3.2. Session introductive**

Le démarrage des travaux a été marqué par une présentation PowerPoint du modérateur sur les éléments de cadrage de l'atelier (objectifs, résultats, méthode de travail et agenda), suivie de celle de la Coordinatrice de l'OFAC et d'une discussion générale à bâtons rompus entre les participants.

Sans remettre en cause les grandes lignes de l'agenda proposé (joint en annexes), les participants ont adopté le principe d'un séquençage des travaux et d'une évaluation de l'atelier basés sur le niveau d'atteinte des résultats escomptés, à savoir que :

- i. les TdR du GT-EdAP-17 sont examinés, amendés et enrichis (Résultat 1) ;*
- ii. le GT-EdAP-17, Comité de Concertation, Conseil Scientifique et Comité de relecture sont configurés et leurs membres désignés (Résultat 2) ;*
- iii. le thème principal de l'EdAP-17 est adopté, les sujets à discuter connus, les auteurs identifiés et le chronogramme fixé (Résultat 3) ;*
- iv. la feuille de route pour la rédaction, l'édition et la parution de l'EdAP N°2 en 2017 est établie et les perspectives pour les prochaines publications de l'EdAP sont définies (Résultat 4).*

De la présentation de la Coordinatrice de l'OFAC, Madame Florence PALLA, essentiellement axée sur le rappel du processus de rédaction de l'EdAP 2015, on peut retenir comme principales leçons que (i) les besoins prioritaires des lecteurs de l'EdAP sont essentiellement d'ordre analytique que descriptif, et que le contenu des prochaines éditions de cette publication doivent impérativement en tenir compte ; (ii) il conviendrait de cerner les causes qui peuvent avoir justifié le faible

niveau de collaboration des correspondants OFAC, administrateurs RAPAC et administrations des AP à l'élaboration de l'EdAP 2015, et de prendre les actions et mesures qui permettraient d'assurer une parution régulière de l'EdAP tel que c'est le cas pour l'EdF.

La discussion générale qui a suivi cette présentation a permis de : préciser la logique qui sous-tend la production de l'EdAP. Cette publication doit être perçue comme un ouvrage que l'éditeur (COMIFAC) et ses coéditeurs commandent à des auteurs reconnus et volontaires. Son contenu doit comprendre des textes illustrés consacrés à des thèmes choisis par l'éditeur, en fonction des besoins prêtés aux futurs lecteurs. Le succès d'un tel processus suppose de simultanément distinguer clairement et mettre en relation efficacement 3 fonctions et catégories d'acteurs : l'édition (les éditeurs), la rédaction (les auteurs) et l'utilisation (les lecteurs).

Une fois que la logique de l'édition, peu familière chez la plupart des participants a été comprise, ces derniers se sont exprimés, d'une part pour confirmer le bien-fondé de la publication de l'EdAP, ainsi que leur intérêt à contribuer à cet exercice, et d'autre part, pour souligner les difficultés et contraintes auxquelles les prochaines éditions de l'EdAP devront faire face, en raison de l'indisponibilité et/ou du faible niveau de fiabilité des données statistiques relatives aux aires protégées qui varient selon les sources, ainsi que le manque de clarté dans le zonage des Aires Protégées. Nonobstant ces contraintes, du reste connues et générales à l'ensemble des pays de la zone COMIFAC, les participants ont convenu de la nécessité de faire avancer l'initiative de production de l'EdAP, tout en maintenant les efforts qui sont fournis par les acteurs pour renforcer les systèmes de collecte, d'analyses et d'harmonisation de données statistiques. A ce sujet, les participants ont tenu à souligner la dynamique évolutive des statistiques qui doivent refléter l'évolution des espaces classées comme AP.

Au fur et à mesure de l'évolution de ces premiers échanges, il est apparu opportun de préciser l'objectif global visé par l'EdAP-17, et d'adopter le thème central de l'EdAP avant d'entrer dans les travaux en groupes.

Initialement conçu pour « *fournir à ses lecteurs un panorama comparatif des outils et méthodes de gestion des aires protégées employées dans les 10 pays de la zone COMIFAC* », l'objectif global de l'EdAP-17 a été élargi par les participants, dans l'optique de « **Fournir à ses lecteurs un panorama comparatif de méthodes, outils techniques et éléments d'analyses stratégiques pour une gestion efficace et efficiente des Aires Protégées des 10 pays de la zone COMIFAC** ».

C'est pour tenir compte de cette ouverture que le thème central de l'EdAP-17 a été reformulé comme suit : **«Vers quels types de conservation en Afrique Centrale : Méthodes et outils de gestion des Aires Protégées»**.

### 3.3. Travaux en groupes

A la fin de la matinée de la première journée, trois groupes de travail ont été constitués pour discuter et échanger sur :

- la structuration de l'EdAP-17 en termes d'axes, de thématiques, outils techniques et éléments d'analyses stratégiques ;
- la constitution du Groupe de Travail et des autres composantes de l'équipe éditoriale ;
- la clarification des rôles et responsabilités des équipes de production de l'EdAP-17 ;
- l'élaboration d'une feuille de route pour le GT-EdAP-17.

**Le premier travail en groupes** portant sur la structuration de l'EdAP-17 devait se baser sur une liste de trente-huit (38) thématiques regroupées selon trois axes principaux. Pour ce premier exercice, les participants étaient invités à proposer une structuration desdits axes par les thématiques proposées d'une part, et d'autre part, à identifier les outils pratiques existants pour chaque thématique, ainsi que les stratégies et politiques liées à ces outils et qui sont susceptibles d'incurver la 6<sup>ème</sup> extinction en Afrique Centrale. Les orientations proposées aux participants pour ce travail de groupe sont repris dans le tableau 1 ci-après.

Tableau 1 : Orientations de base pour les travaux de groupe N°1

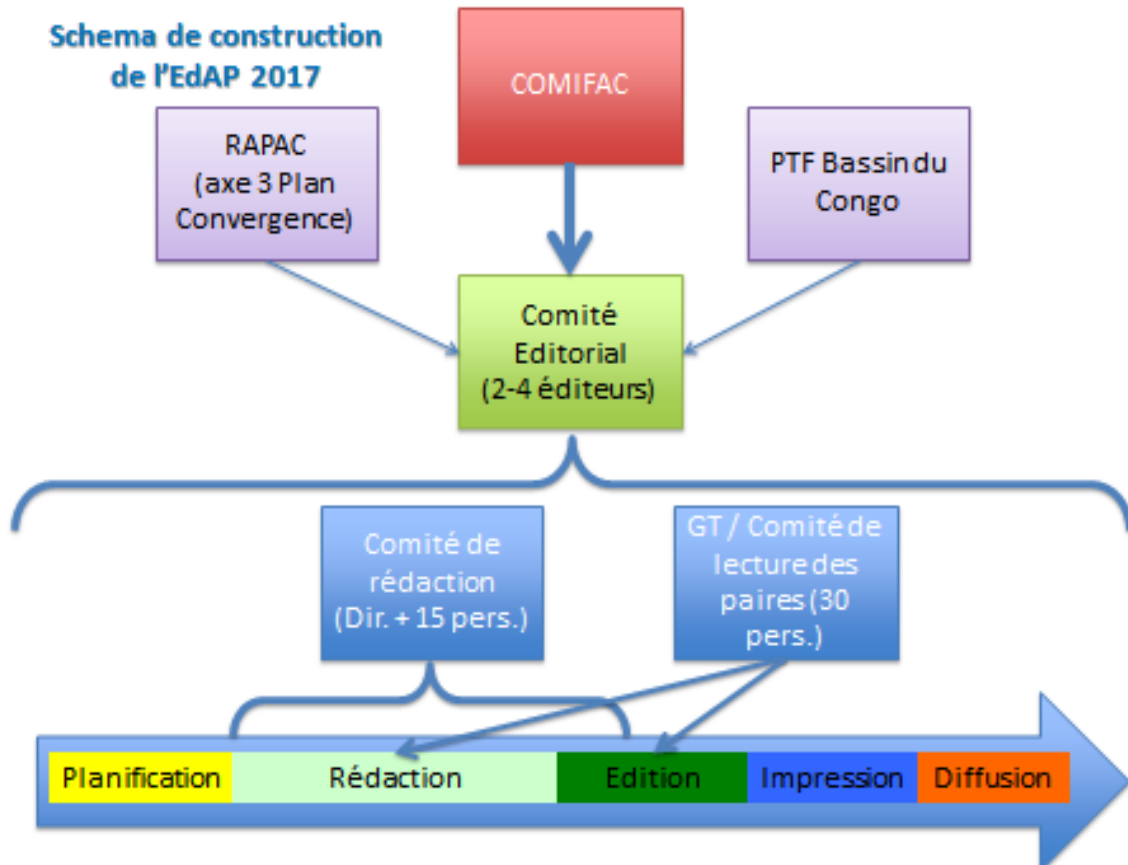
Axes	Thématiques correspondantes	Questions aux groupes
<b>Axe 1 : Menaces</b>	4, 5, 15, 21, 32, 35	1. Quels sont les outils pratiques (=nom, auteur, manuel, logiciel ; etc.) utilisés dans les Aires Protégées en Afrique Centrale ?
<b>Axe 2 : Légitimité des aires protégées, riverains et territoires</b>	1,2,6,7,8,9,11,13,14,17,19,22, 24,25,26,29,30,37	
<b>Axe 3 : Gestion des ressources humaines, financières, etc.</b>	3,12,16,18,20,23,24,27,28,33, 34	2. Quelles sont les stratégies et politiques liées à ces outils susceptibles d'incurver la 6 <sup>ème</sup> extinction en Afrique Centrale



**Pour la constitution du Groupe de Travail et des autres composantes de l'équipe éditoriale**, la proposition de schéma de construction de l'EdAP 2017 qui a servi de point d'ancrage aux échanges des participants devait leur permettre de visualiser les principales phases de production de l'EdAP-17, et de mieux appréhender l'ampleur des contributions attendues du GT aux différentes étapes de son processus d'édition. Prenant pour acquis que le Groupe de Travail inclurait un Comité de relecture des paires (environ 30 personnes), il a été envisagé que les participants à l'atelier de Douala puissent constituer de facto le noyau du GT, sous réserve d'approbation de leurs autorités respectives, et de leur engagement volontaire.

En termes de résolutions portant sur l'architecture du dispositif institutionnel de production de l'EdAP-17, les participants à l'atelier ont recommandé que :

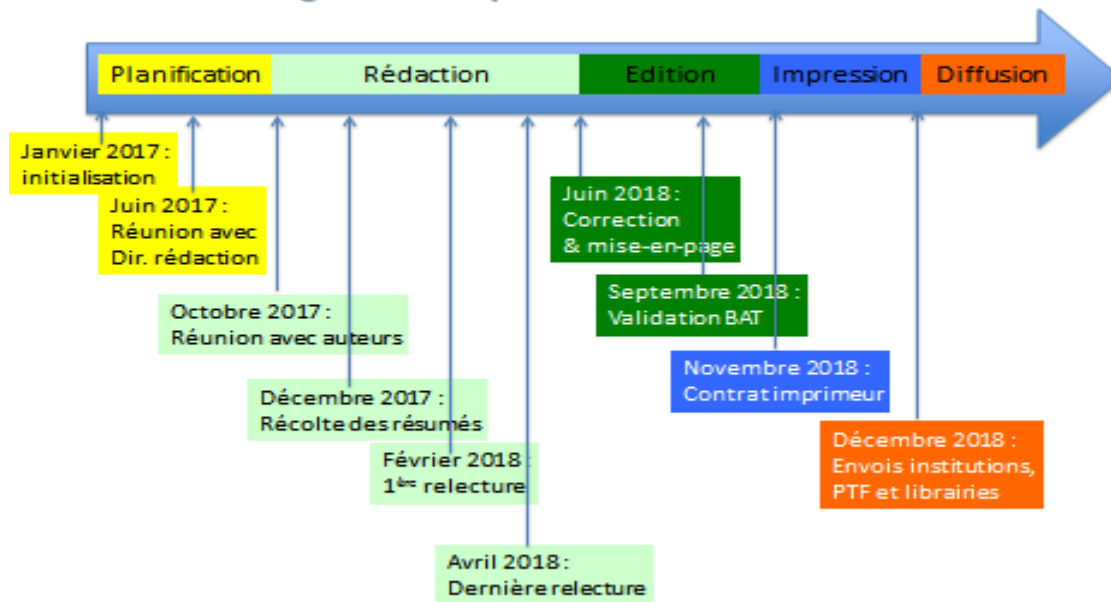
- ***le Groupe de Travail soit constitué de représentants des dix pays de la zone COMIFAC, mobilisés sur la base d'un engagement volontaire et impliquant leur disponibilité et leur collaboration soutenues pour la réalisation des tâches qui leur seraient assignées ;***
- ***l'équipe éditoriale de l'EdAP-17, constituée de l'OFAC-RAPAC et PTF, se charge d'obtenir la validation de la composition du Groupe de Travail auprès des institutions et organisations partenaires, ainsi que de son animation ;***
- ***un expert soit recruté sur la base des termes de référence précis pour identifier les auteurs des chapitres de l'EdAP-17, et assurer la coordination du processus de rédaction de cette publication jusqu'à sa diffusion.***
- ***les capacités des membres du GT-EdAP-17 soient préalablement renforcées dans l'optique d'une contribution optimale à la réalisation des tâches qui leur seront assignées.***



Les travaux en groupes portant respectivement sur la clarification des rôles et responsabilités des équipes de production de l'EdAP-17, ainsi que sur l'élaboration d'une feuille de route, ont essentiellement été ciblés sur le GT-EdAP-17.

A cet effet, les participants ont été invités à enrichir la proposition des termes de référence du GT-EdAP-17 qui leur a été soumise, et à étoffer la feuille de route du GT pour la période allant de janvier 2017 à avril 2018, conformément à la proposition de chronogramme présentée ci-après.

### Chronogramme de production de l'EdAP 2017



#### 3.4. Restitution en plénière des travaux en groupes

Les éléments suivants peuvent être retenus comme résultats des travaux en groupes :

- 1) Les participants ont adopté une proposition de structuration de l'EdAP-17 que l'équipe éditoriale se chargera d'affiner en temps opportun.
- 2) Le dispositif institutionnel de production de l'EdAP-17 a été adopté et les tâches du GT-EdAP-17 précisées, suite à la revue des TdR par les participants à l'atelier.
- 3) Une feuille de route spécifique aux activités devant être portées par le GT-EdAP-17 a été adoptée par les participants..

#### 4. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ATTEINTS

En guise d'évaluation du niveau d'atteinte des résultats escomptés de l'atelier, le tableau 2 présenté ci-après établit une corrélation entre les objectifs visés, les résultats escomptés, les résultats atteints et les éventuelles observations qui pourraient être formulées au regard de ces résultats

Tableau 2 : Corrélation entre les résultats atteints et les objectifs poursuivis par l'atelier

Objectifs de l'atelier	Résultats escomptés	Résultats atteints	Observations
<b>Finaliser les TdR du GT-EdAP-17) et constituer le Groupe de Travail de l'Etat des Aires Protégées d'Afrique Centrale (GT-EdAP-17)</b>	<i>Les TdR du GT-EdAP-17 sont examinés, amendés et enrichis</i>	<b>Objectif totalement atteint</b>	<b>La version enrichie des TdR du GT-EdAP-17 est jointe en annexe</b>
<b>Former le Comité Consultatif de l'EdAP (CC-EdAP), identifier les membres du Comité Scientifique et de relecture</b>	<i>Le GT-EdAP-17, Comité de Concertation, Conseil Scientifique et Comité de relecture sont configurés et leurs membres désignés</i>	<b>Le niveau d'atteinte de ce résultat peut être estimé à 50%</b> <b>Le dispositif institutionnel de production de l'EdAP-17 a été configuré, l'ossature du Comité éditorial est constitué, et les co éditeurs sont connus</b>	<b>La constitution du GT-EdAP-17 rentre dans les mesures d'urgence à prendre dès la fin de l'atelier</b> <b>La disponibilité et la contribution soutenue et bénévole des membres du GT-EdAP-17 sont des conditions critiques pour la production de l'EdAP-17</b>
<b>Déterminer le thème central de l'EdAP N°2 (Thème EdAP et sous thèmes, structuration ouvrage)</b>	<i>Le thème principal de l'EdAP-17 est adopté, les sujets à dissenter connus, les auteurs identifiés et le chronogramme fixé</i>	<b>Objectif totalement atteint</b>	<b>Sur la cohérence entre la dénomination de la publication qui suggère la description d'une état des AP à l'instant T, et le titre qui renvoie à des projections, il a été rappelé</b>

Objectifs de l'atelier	Résultats escomptés	Résultats atteints	Observations
<p>Etablir la feuille de route, définir les termes de collaboration, la méthodologie et les moyens à mettre en œuvre pour la production de l'EdAP N°2 (proposition de budget pour opérationnalisation de la feuille de route : ateliers, réunions Groupe de Travail, animation, coordination, suivi auteurs)</p>	<p><i>La feuille de route pour la rédaction, l'édition et la parution de l'EdAP-17 est établie et les perspectives pour les prochaines publications de l'EdAP sont définies</i></p>	<p><b>Objectif totalement atteint</b></p>	<p><i>que la dénomination de la publication renvoie à une marque, ce qui n'exclut pas de présenter les tendances qui se dessinent pour la gestion des AP</i></p> <p><i>Voir feuille de route jointe en annexe</i></p> <p><i>Les perspectives pour les prochaines publications de l'EdAP ont été définies dans les propos liminaires du SE du RAPAC et reconfirmés par les différentes interventions enregistrées tout au long de l'atelier, ainsi que par les résultats des travaux de groupes.</i></p>

En marge des travaux proprement dits, les participants ont suivi deux présentations fort appréciées, portant respectivement : (i) sur la présentation du Limbe Wildlife Center d'une part, et d'autre part, sur une étude de cas du complexe transfrontalier TNS (UICN-Cameroun) relative à une approche de suivi participatif des changements des indicateurs de Conservation & de Développement dans une aire protégée transfrontalière.

## 5. CONCLUSION

L'aboutissement de cet atelier est le résultat d'un travail acharné, d'un niveau élevé de volonté et de l'implication active des toutes les parties prenantes présentes à l'atelier. Grâce aux contributions considérables des participants, l'agenda des travaux a pu être couvert et la quasi-totalité des objectifs escomptés de l'atelier atteints

Certaines recommandations formulées ont un caractère urgent ou critique. C'est le cas notamment de celles relatives à : (i) la désignation des membres du GT-EdAP-17, et au renforcement de leurs capacités pour la rédaction du l'EdAP-17; (ii) l'engagement volontaire des membres de ce Groupe de Travail ; ainsi que (iii) leur disponibilité et implication soutenue pour la contribution à la réalisation des tâches qui pourraient leur être assignées.

## 6. ANNEXES

## Annexe 1 : Synthèse des éléments de structuration de l'EdAP-17

Axe 1 : Menaces sur les aires protégées d'Afrique Centrale		
Thématique identifiées	Outils techniques	Eléments d'analyse stratégique
<b>Braconnage</b>	MIST/SMART, SIG	Sensibilisation Stratégie nationale de lutte anti braconnage Suivi écologique AGR comme alternative Collaboration (armée/ services en charge des AP)
<b>Transhumance</b>	Corridors de transhumance Législation/règlementation Diversification des catégories d'AP	Convention du bassin du Lac Tchad
<b>Pression démographique</b>	Murette de pierre Barrières électriques Substances refoûlâtes Mannequins Dédommagement/compensation	
<b>Conflit Homme-Faune</b>	Plans d'aménagement du territoire Immatriculation des AP	Plans de sécurisation des AP Partage équitable des bénéfices
<b>Fragmentation</b>	Législation SIG/cartographie (atlas forestier de WRI)	
<b>Exploitation minière et/ou forestière</b>	Plans d'adaptation au climat SIG/télédétection	Politique de lutte contre les changements climatiques Reboisement Exploitation forestière a faible impact
<b>Changements climatiques</b>	SIG/télédétection (WRI Atlas Forestier) Plans d'aménagement Etude d'impact environnemental Législation/règlementation	
<b>Feux de brousse</b>	SIG/télédétection Réglementation Pares feux Feux précoces Contrats terroirs	Stratégie nationale de lutte contre les feux de brousse



<b>Conflits armés</b>	Plan d'aménagement du territoire Etudes d'impact environnemental	
<b>Maladies émergentes/ré-émergentes et autres zoonoses etc.</b>	Bonne gouvernance	Systèmes d'alerte Surveillance épidémiologique
<b>Espèces envahissantes</b>		Lutte active
<b>Carbonisation</b>		AGR Politique législative plus sévère Plan de surveillance et de répression
<b>Commerce des espèces</b>		Harmonisation des législations sur les lois forestières et fauniques afin que les différentes sectorielles parlent le même langage et que la riposte soit égale à la contravention Stratégie et plan d'Action LAB adaptés aux réalités du terrain
<b>Axe 2 : Acceptation et relations avec les riverains</b>		
<b>Thématiques identifiées</b>	<b>Outils techniques</b>	<b>Eléments d'analyse stratégique</b>
<b>Délocalisation des transhumants dans et autour des AP et aménagement du territoire: superposition d'usages Les conflits fonciers avec les communautés autour des AP et territoires riverains: contribution à leur aménagement, à la gouvernance et au développement socio-économique?</b>	SMART pour le suivi écologique et Lutte anti braconnage Livelihood Land Scape Strategy : « paysage et moyens d'existence » sert à évaluer les indicateurs de développement et de conservation ATLAS, cartographie participative, IMET Top SECAC est un outil pour analyser la vulnérabilité et faire le suivi-évaluation ( <i>Les aléas climatiques et leurs effets et impacts sur les ressources des communautés rurales</i> ) ODK ( <i>open data Tools</i> ) pour l'accompagnement des activités / projets relatifs à l'agriculture	Alternatives crédibles et de partage des retombés financière. Construction des points d'eau Promotion de la culture des plantes fourragères à la périphérie des AP Cogestion. Zonage de la zone périphérique Stratégie de développement et gestion durable de ressources naturelles. Politique d'aménagement du territoire en harmonie avec la politique foncière du pays Politique agraires, pêches et élevages cohérentes et en harmonie avec les objectifs de conservation des pays Promotion de la collaboration et coordination des interventions des différentes sectorielles administratives concernées

<b>Impact des populations sur la Biodiversité des AP</b>	Livelihood Land Scape Strategy « paysage et moyens d'existence » sert à évaluer les indicateurs de développement et de conservation RAPAM, MET, IMET Boîte à outil d'atténuation des conflits homme-faune (BO-CHF) Plan de gestion, Plan d'aménagement, plan de travail, plan d'action, Plan de développement Local, Plan de développement Communal Convention locales avec les populations Convention MINFOF – Communauté Riveraines	AGR Formation sur les techniques de production, de récolte et de commercialisation des principaux produits maraichères Alternatives au bush-méat Zonage de la périphérie des AP Politique et plateforme de Gestion participative Paiement des services éco systémiques Reforestation Mise en défens
<b>Le secteur des AP comme opportunité d'emplois: métiers, statuts, carrière et formations Contribution des aires protégées aux services écosystémiques Youth inclusion and protected areas?</b>	Livelihood Land Scape Strategy « paysage et moyens d'existence » sert à évaluer les indicateurs de développement et de conservation IMET Boîte à outil d'atténuation des conflits homme-faune (BO-CHF) Crédit warrantage CAMP FIRE SMART +	AGR Micro projet Zonage Partage équitable des retombées Education environnemental Gestion participative Suivi écologique et LAB Mise en défens Politique de création des emplois pour les jeunes (formation et insertion des jeunes et groupes vulnérables dans le secteur du tourisme et des métiers de la conservation)
<b>Gouvernance et gestion efficiente des AP en AC</b>	Livelihood Land Scape Strategy « paysage et moyens d'existence » sert à évaluer les indicateurs de développement et de conservation IMET MARP Fond d'investissement, Gestion déléguée	Stratégique et Technique Gestion participative Alternatives AGR Gestion des retombées et quote-parts Financement durable Plateforme de concertation Stratégie de gouvernance forestière
<b>Rôle économique des Aires Protégées</b>	Capacity Works IMET Homme-faune (BO-CHF)	Eco Développement Gestion participative (population riveraines, ZIC, PN) Gardes Villageois Gouvernance financière

**Axe 3 : Gestion des ressources humaines, financières, etc.**

Thématiques identifiées	Outils techniques	Eléments d'analyse stratégique
<b>Planification</b>	Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE) (PNUD, Etats) Stratégie et Plan d'Action National sur la Biodiversité (SPANB) (tout Etat partie à la CDB) / Stratégie Nationale pour la Conservation de la Biodiversité (SNCB) Stratégies nationales/régionales de création et de gestion des AP (Tout Etat) Plan National Forêt et Biodiversité (PNFB) (Etats) Plan de Gestion (PG) / Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) / guide pour l'élaboration des plans de gestion des AP (COMIFAC/RAPAC/US-FS) Plans d'affaires Guide d'Etablissement de complexe d'aires protégées transfrontalier (COMIFAC) Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB)/Plan Opérationnel (PO), Plan d'Exécution (PE)	
<b>Collecte et traitement de données</b>	IMET (Integrated Management Effectiveness Tool, OFAC, JRC, UE) SMART (Spatial Monitoring and Reporting Tool, WCS) RAPPAM (Rapid Assessment of Protected Areas Management) PAMETT (Protected Areas Management Effectiveness Tool, BM, WWF) EoH (Enhance our Heritage, UNESCO) SIG (Système d'Information Géographique, BNS (Basic Necessities Survey, WRI) NRTG (Natural Resources Governance Tool, WRI) TEEB (The Economics of Ecosystems and Biodiversity, PNUE)	

	BAT (Biodiversity Assessment Tool, WWF) MIRADI (WWF)	
<b>Mécanismes de financement</b>		Publique Privé Autofinancement Partenariat bi/multilatéral Mécanismes innovants (PSE, fonds fiduciaires, taxes environnementales,...)
<b>Gestion financière</b>	TEMPRO ATLAS NAV	
<b>Gestion des ressources humaines</b>		
<b>Mode de gestion</b>		Gestion privée (conservancies,) Etatique (Direction, Office, Agence,...) Mixte/Cogestion (PPP, Etat/communautaire, Etat/Privé/Communautaire) (RDC = Salonga, Virunga, Garamba,...) (au Tchad = 3 domaines de chasses,...), ammodiation Communautaires (système traditionnel)

## Annexe 2 : Feuille du GT-EdAP-17

Rôles / tâches	Livrables	Deadline
1. Validation des TDR EDAP 17 et élaboration de la Feuille de Route 2. Préparation d'un protocole uniformisé de collecte de données existantes et nouvelles (fiches de collecte à préparer) 3. Participation à l'élaboration d'un guide de collecte des données	Formulaire harmonisé	Janvier – Mars 2017
4. Détermination des membres (responsabilisation des <i>membres lead</i> du GT EDAP17 et le <i>modus operandi</i> ) 5. Participation à l'élaboration d'un canevas de production de l'EDAP 17 6. Validation de la table des matières et des auteurs		
7. Organisation des campagnes de collecte de données en collaboration avec les CNC 8. Participation à la Collecte, à la vérification de la conformité, de la fiabilité et de la source des données par pays, en vue de leur mise à disposition au Comité de rédaction	Base de données	Mars – Juin 2017
9. Assurer le suivi des campagnes de collectes de données	Rapports de suivi	Mars – Juin 2017
10. Vérification de la conformité des données et validation	Rapport de conformité	Juillet 2017
11. Sélectionner au niveau national les membres du comité de rédaction	Liste des membres du comité	Mai – Juin 2017
12. Appui à la rédaction des articles (Avis sur les résumés des auteurs)		Juillet – Septembre 2017
13. Atelier de Lancement (renforcement des capacités et session d'imprégnation de <i>l'esprit EDAP 17 – ligne éditoriale</i> ) 14. Appui à la rédaction des articles (participation à la collecte des données et informations pertinentes),		
15. Vérification et validation des documents rédigés	Document revu et validé	Août – Novembre 2017
16. Transmission du document compilé au comité de rédaction	EdAP 2017	Décembre 2017
17. Création et animation d'un groupe e-mail d'échanges entre les membres		
18. Participation à la lecture et à la relecture des drafts, en y apportant des commentaires et des		

Rôles / tâches	Livrables	Deadline
amendements (tout au long du processus de rédaction avec une périodicité mensuelle) (tout au long du processus de collecte et de rédaction)		
19. Validation du draft final		

## Annexe 3 : Proposition d'une version révisée des TdR du GT-EdAP-17

TDR :

« Groupe de Travail sur l'Etat des Aires Protégées d'Afrique Centrale 2017 »

(ou GT-EdAP-17)

---

*Version : 9 mars y*

*Sommaire :*

### Contexte du GT-EdAP-17

Depuis 2005, la COMIFAC et ses partenaires techniques et financiers éditent plus ou moins tous les deux ans un « état des forêts » (EDF) d'Afrique Centrale, destiné à fournir aux acteurs du secteur une « vue synthétique et détaillée de la situation du massif forestier tropical d'Afrique centrale » (OFAC). La COMIFAC et l'OFAC, ainsi que leurs traditionnels coéditeurs, ont donc accumulé une solide expérience du processus d'édition d'un tel document.

Si chacun de ces états des forêts (EDF) d'Afrique Centrale prenait en compte les aires protégées (AP) forestières, l'ensemble des AP de la région n'était pas nécessairement couvert par l'EDF, notamment pas les AP marines ou certaines AP non-forestières : pour combler cette lacune, la COMIFAC et l'OFAC se sont associés au RAPAC pour éditer en 2015 un « état des aires protégées » (EdAP), avec l'aide de plusieurs partenaires techniques et financiers (PTF) traditionnels (UE, CIRAD, CIFOR, FRM, UCL, GIZ, WCS, WWF).

Ce premier EdAP-15 était avant tout descriptif : au-delà d'un unique chapitre analytique introductif, on y trouvait 10 monographies nationales des AP (Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, RD Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tome-et-Principe et Tchad) ainsi qu'une proposition de plan stratégique pour les AMP d'Afrique Centrale.

En amont de ce premier résultat, la principale qualité du processus de rédaction avait été de réussir à mobiliser des techniciens nationaux dans la plupart de ces pays, notamment via les réseaux du RAPAC et du CIRAD.

La COMIFAC souhaitant éditer les EdAP aussi régulièrement que les EDF, une nouvelle parution est programmée par l'OFAC pour 2017, toujours en coédition avec le RAPAC, et avec le soutien d'un maximum de PTF.

Au-delà de cette continuité, les éditeurs souhaitent tirer les leçons de la première édition pour innover en terme de contenu, en respectant un principe éditorial fondamental : répondre au mieux aux besoins des acteurs du secteur des aires protégées, à commencer par ceux du niveau national, puis régional et enfin global.

Pour ce faire, à l'occasion d'une réunion de travail avec un partenaire en février 2016, l'OFAC et le RAPAC ont adopté pour l'EdAP-17 une approche thématique : la seconde édition de l'EdAP devra fournir à ses lecteurs un panorama comparatif des outils et méthodes de gestion des aires protégées employées dans les 10 pays de la zone COMIFAC.

Pour éditer cet EdAP-17, l'OFAC et le RAPAC sont convenus de la création d'un groupe de travail, dont les termes de référence (TDR) sont présentés ci-dessous.

## Rôle du GT-EdAP-17

### Commande d'un ouvrage et positionnement du GT-EdAP-17

L'EdAP est un ouvrage de commande : l'éditeur (COMIFAC) et ses coéditeurs sollicitent des auteurs reconnus et volontaires des textes illustrés consacrés à des thèmes choisis par l'éditeur en fonction des besoins prêtés aux futurs lecteurs.

Le succès de ce processus suppose de simultanément distinguer clairement et mettre en relation efficacement 3 fonctions et catégories d'acteurs : l'édition (les éditeurs), la rédaction (les auteurs) et l'utilisation (les lecteurs).

Si la COMIFAC- est le principaux maître d'ouvrage de l'édition de l'EdAP, en partenariat avec quelques-uns de leurs PTF, alors on peut considérer que OFAC et le RAPAC seront les maîtres d'œuvre de cette fonction d'édition.

Pour rappel, on définit généralement la fonction d'édition comme suit : sélectionner ou commander un produit écrit/illustré, contribuer à sa finalisation, assurer sa mise en forme et son éventuelle impression, et enfin le promouvoir et le diffuser (éventuellement le commercialiser).

## Objectifs du GT-EdAP-17

### Objectif général du GT-EdAP-17

Pour le compte de l'éditeur principal (COMIFAC) et de ses co-éditeurs (RAPAC, UE, consortium-projet-OFAC, UICN etc.), le GT-EdAP-17 supervisera les principales étapes du processus de production de l'EdAP-17, en se focalisant sur la thématique : Vers quel type de conservation en Afrique Centrale (méthodes et outils de gestion des AP)

### Objectifs Spécifiques du GT-EdAP-17

1. OS1 : en fonction des lecteurs visés et en concertation avec les auteurs présélectionnés, formuler les TdRs clairs et précis du produit final et une feuille de route y afférent ;
2. OS2 : sélectionner et obtenir l'engagement volontaire d'auteurs, puis suivre la rédaction et créer des synergies entre les différents auteurs ou pays de l'Espace COMIFAC ;
3. OS3 : Faciliter la mise à disposition des données nationales et autres informations pertinentes ;
4. OS4 : Participer à la validation du produit final de l'EDAP
5. OS5 : contribuer à la promotion et diffusion du produit final
6. passer les marchés nécessaires et suivre les traductions, les relectures, la mise en page et l'impression.
7. OS3 : promouvoir et diffuser le produit final.



## Livrables attendus du GT-EdAP-17

1. TdRs EDAP 17 ;
2. Feuille de route EDAP 17,
3. PVs de suivi-évaluation des textes illustrés soumis par les auteurs,
4. TDRs pour passations de marchés avec maquettiste, correcteur, éventuellement traducteur et imprimeur,
5. Communiqué de presse Fr/En pour promotion et diffusion.

## Fonctionnement du GT-EdAP-17

### Gouvernance

#### Comment seront prises les décisions du GT-EdAP-17

Le GT-EdAP-17 est un organe exécutif orienté vers l'action.

1. De manière redevable : en tant que mandataire de COMIFAC et de ses co-éditeurs, le GT-EdAP-17 devra rendre compte de ses décisions au Comité Editorial à intervalles réguliers ; à chaque fois, le Comité Editorial devra évaluer, gratifier ou recadrer les décisions du GT-EdAP-17. Ultiment, on peut également considérer que le GT-EdAP-17 rendra des comptes devant les lecteurs, qui seront ou non satisfaits.
2. De manière transparente : les décisions du GT-EdAP-17 devront donc faire l'objet de PV, même brefs, partagés avec les Comité Editorial et de Rédaction. Ultiment, le GT EDAP 17 devra **contribuer à assurer un haut niveau de qualité de l'EDAP 17 avec des recommandions pouvant permettre** aux éditeurs d'améliorer l'EdAP d'une édition à l'autre par le partage des leçons apprises, De manière subsidiaire :les recommandations du GT-EdAP-17 devront donc être faites , autant que possible, par des acteurs situés au plus près des sujets et impacts traités ou visés par l'état des aires protégées ; ces acteurs directement concernés par les AP d'Afrique Centrale sont les membres du GT
3. De manière transparente, animer les discussions dans une plateforme/ forum interactif avec les auteurs, lecteurs et les autres deux comités ;
4. De manière inclusive, servir de courroie de transmission entre les différentes sectorielles de l'espace COMIFAC ;

## Méthodes de travail

Le GT-EdAP-17 doit pouvoir fonctionner de manière continue, y compris et surtout en dehors des réunions en présence de ses membres, donc ses méthodes de travail sont les suivantes :

- Communication continue par emails
- Conférences Skype mensuelles
- Réunions physiques trimestrielles (si possible en parallèle d'un autre évènement)
- PV des réunions régulières, même brefs
- La constitution des membres du GT EDAP sera faite par le Comité Editorial qui convoquera les réunions du GT EDAP ;

*Atelier de préparation de la production de l'EdAP 2017, Douala 25-26 Janvier 2017 : Rapport*

- Le Comité de concertation, compte tenu de son rôle et de sa taille, ne peut fonctionner qu'en présentiel, ce qui est onéreux : en fonction des fonds qui pourront être mobilisés par COMIFAC-OFAC-RAPAC, il pourra éventuellement être organisé plus d'une seule réunion de ce comité (voir ci-dessous).

### Par qui seront prises les décisions du GT-EdAP-17

Les décisions éditoriales du GT-EdAP-17 passeront par 2 collectifs, le GT lui-même et au moins un comité Editorial, dont la composition pourrait être la suivante :

#### 1. **GT-EdAP-17 :**

Pour garantir son efficacité et son efficience, le GT-EdAP-17 devra comporter peu de membre, idéalement pas plus de 5 :

- 2 représentant de COMIFAC-OFAC
- 1 représentant du RAPAC
- 2 représentants des PTF (par exemple 1 UICN et 1 JRC)

#### 2. **Comité**

consultatif :

Pour garantir sa bonne gouvernance, et en particulier son caractère inclusif, transparent et subsidiaire, le GT-EdAP-17 devra recourir à au moins un comité de concertation/délibération, qui lui-même devra comporter des représentants des principaux lectorats visées par l'EdAP-17 (mais ce comité de doit pas être un comité des auteurs) :

- 6 représentants des autorités nationales étatiques des AP, en particulier des Conservateurs ou DT (par exemple 1ICCN, 1ANPN, 1MINFOF, 1DCFAP, 1ACFAP, 1RDB)
- 3 représentants d'institutions régionales (par exemple 1CEEAC, 1RIFFEAC, 1CEFDHAC)
- 6 représentants des PTF des AP, non-auteurs (par exemple 1UE, 1GIZ/KfW, 1USAID/USFWS, 1UNESCO, 1PNUD/FAO/PNUE, 1bureau d'étude)
- 4 représentants des riverains des AP (par exemple 2OSC à base communautaire, 1forestier, 1TP/barrage)
- 1 communicateur (par exemple un journaliste environnemental)

### Budget indicatif

- |  |                    |
|--|--------------------|
| 1. Travail des membres du GT-EdAP-17 = gratuit (= pris en charge par COMIFAC RAPAC OFAC )                    |                    |
| 2. Travail des auteurs = gratuit ? (= dans ce cas, le défraiement de leur réunion initiale semble pertinent) |                    |
| 3. Réunion initiale de +/- 10 auteurs (OPTIONNELLE) =  | 12.000€            |
| 4. Réunion du comité de concertation de +/- 20 représentants =   | 30 000€            |
| (si par exemple en parallèle d'une plénière PFBC)  |                    |
| mais   | 25.000€ si réunion |
| isolée)  |                    |
| 5. Traducteur =  | 2.500€             |
| 6. Relecteur-correcteur(versions Fr et En) =   | 4 000€             |
| 7. Maquettiste =   | 1.000€             |
| 8. Imprimeur (pour 500 exemplaires papier de la vFr) =   | 5.000€             |

## Chronogramme indicatif

Hypothèses de départ :

- COMIFAC valide avant fin Janvier 17 une version des TDR du GT-EdAP-17
- Au moins un bailleur transmet à COMIFAC un engagement formel à financer l'édition de l'EdAP-17

<b>Activités</b>	<b>Période : Année 2017</b>
Validation des TdRs EDAP 17 et élaboration de la Feuille de Route	Janvier
Détermination des membres (responsabilisation des <i>membres lead</i> du GT EDAP17 et le <i>modus operandi</i> )  Participation à l'élaboration d'un canevas de production de l'EDAP 17  Validation de la table des matières et des auteurs	Fév. – Juin
Appui à la rédaction des articles (Avis sur les résumés des auteurs)	Juillet à Septembre
Atelier de Lancement (renforcement des capacités et session d'imprégnation de <i>l'esprit EDAP 17 – ligne éditoriale</i> )  Appui à la rédaction des articles (participation à la collecte des données et informations pertinentes),	Octobre à Décembre

## Annexe 4 : Agenda de l'atelier

Mercredi 25/01/2017		
Heure	Activités	Responsable
8h00 – 8h30	Arrivée et installation des participants	UICN/RAPAC/OFAC
8h30-9h00	Ouverture, Différentes allocutions (OFAC, RAPAC, UICN, MINFOF)	
9h00 – 9h30	Présentation des objectifs, résultats attendus et méthodes de travail de l'atelier	Consultant
	<b>Pause-Café</b>	
10h00-10h15	Rappel sur le processus de rédaction de l'EdAP 2015 (Contexte, déroulement, contraintes et difficultés)	OFAC / RAPAC
10h15-12h00	<p><b>Discussion générale sur les points clés :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Logique de production de l'EdAP : l'EdAP doit être perçu et compris comme une publication qui répond à une commande d'un éditeur</li> <li>2. Clarification de certains concepts contenus dans les TDR</li> <li>3. Pertinence du thème central</li> </ol> <p><b>Questions pour la discussion générale :</b></p> <p><b>Par rapport à la logique de production de l'EdAP :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Quels sont les acteurs clés à cibler pour assurer la parution régulière de l'EdAP ?</li> <li>✓ Comment assurer la viabilité de l'EdAP sur le long terme ?</li> </ul> <p><b>Configuration des instances de publication de l'EdAP :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le format des instances prévu par les TDR pour l'élaboration de l'EdAP est-il cohérent avec la logique de production (doit-on maintenir les termes groupe de travail, comité consultatif, comité scientifique et comité de relecture) ?</li> </ul> <p><b>Pertinence du thème central.</b></p> <p><b>Enoncé de la proposition de thème central : « des méthodes et des outils de gestion des AP employées en Afrique Centrale »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le principe éditorial fondamental est de choisir pour chaque édition des thèmes qui répondent au mieux aux besoins des acteurs du secteur des aires protégées, du niveau national aux niveaux régional et global.</li> <li>• Pour l'édition 2017, la proposition du thème central porte sur la production d'un panorama comparatif des outils et méthodes de gestion des aires protégées employées dans les 10 pays de la zone COMIFAC.</li> <li>• La question suggérée pour la validation du thème central est celle de savoir s'il faut se limiter aux méthodes de gestion des aires protégées employées en Afrique centrale ou l'élargir à la production de l'ensemble des méthodes et outils nécessaires à une gestion efficace et efficiente des aires protégées. Il faudrait ressortir un thème central reformulé et adopté.</li> <li>• Action : Analyse critique et reformulation thème central et reformulation</li> </ul>	Consultants Participants

12h00 – 12h30	Constitution des groupes et présentation du travail à faire dans chaque groupe	Consultant Participants
12h30 – 13h30	Travail en groupe 1 : Finalisation des TDR des travaux du GT-EdAP 17	Participants
13h30 – 14h30	<b>Pause-Déjeuner</b>	
14h30-16h00	Travail en groupe 2 : Proposition de la structuration du document, des sections, des chapitres, des sous-chapitres, auteurs et contributeurs	Participants
16h00-16h15	<b>Pause-Café</b>	
16h15-17h00	Travail en groupe 3 : Elaboration d'une feuille de route	Participants
17h00	Fin des travaux et information sur la journée suivante	
<b>Jeudi 26/01/2017</b>		
8h00-10h00	Restitution des travaux de groupes Discussion	Participants
10h00 – 10h15	<b>Pause-Café</b>	
10h15-12h00	Discussion et harmonisation d'un fichier unique sur la base des travaux de groupe	Consultant Participants
12h00 – 13h00	Désignation des membres des instances de production de l'EdAP 2017 et modalités de fonctionnement	Participants
13h00 – 13h30	Evaluation du niveau d'atteinte des objectifs de l'atelier	Consultant
13h30 – 14h00	Clôture de l'atelier	
14h00 – 15h00	<b>Déjeuner</b>	

## Annexe 5 : Liste des participants invités à l'atelier

	Pays/Institutions d'origine	Nom et Prénoms
1	Burundi	GÉRARD NDUWAYEZU
2	Burundi	NZIGIYIMPA LÉONIDAS
3	Cameroun	TAFUEDONG VALDES STALINE
4	Cameroun	MME EHETH VICTOIRE
5	Congo	GASTON PANDZOU
6	Congo	FRÉDÉRIC LAMBERT BOCKANDZA PACO
7	Gabon	JEAN NESTOR BOUENGUE
8	Gabon	IDRISS EMANE
9	Guinée Equatoriale	PABLO ESONO ESONO NCHAMA
10	Guinée Equatoriale	JOSÉ RAFAEL EDJANG MIKO AKOGO
11	RCA	GASTON PROSPER NAKOUE
12	RCA	JÉREMIE NDALLOT OLOBANDA
13	RDC	GABRIEL ZABITI KANDOLO
14	RDC	LUC ATUNDU LIONGO MAYAMBA
15	Rwanda	TELESPHORE NGOGA
16	Rwanda	FIDELE RUZIGANDEKWE
17	Tchad	KLAMON HAKTOUIN (EN REMPLACEMENT DE M. BRAHIM SIAM)
18	Tchad	PORGO HOUNLY
19	STP	ANTONIO MEYER
20	STP	SALVADOR VALÉRIO SOUSA PONTES
21	UICN	SÉBASTIEN REGNAUT
22	UICN	PATRICE NGALA
23	UICN	HOUEHOUNHA DODÉ HEIM MYLINE
24	UICN	DOMINIQUE ENDAMANA
25	GIZ	PAUL SCHOLTE
26		MME BERTILLE MAYEN
27		ROMAIN CALAQUE
28	RAMPAO	MALLÉ DIAGANA
29	Riverains des Aires Protégées	PR. NGOUFO ROGER
30	RAPAC	HENRI PAUL ELOMA
31	RAPAC	OMER NTOUGOU
32	OFAC	FLORENCE PALLA
33	OFAC	DONALD DJOSSI
34	OFAC	BELMOND DJOMO
35	Facilitateur	Raymond ONANA